



PLAN DE FORMATION 2024

Afin de répondre aux axes de cadrage de l'Institut syndical de la Formation mais aussi aux attentes des structures, la Fédération FFPT-CFTC dispensera pour l'année 2024 les modules suivants :

- **Formation Initiale CFTC** destinée en priorité aux nouveaux adhérents ou anciens adhérents n'ayant pas suivi ce stage mais aussi aux sympathisants ;
- **Formation Droit Syndical** dans la Fonction Publique Territoriale destinée à tout militant ;
- **Formation Développer sa section** destinée à tout militant qui souhaite participer au développement de la CFTC
- **Formation Communication** (niveau 1) orale et écrite destinée à tout adhérent et militant ;
- **Formation Responsables de syndicat** destinée en priorité aux Présidents, Secrétaires Généraux et Trésoriers.

Quelle est la procédure d'inscription ?

Elle reste identique aux années précédentes :

- L'adhérent, le militant doit faire la demande auprès de sa structure, en général la section qui transmet les inscriptions au syndicat départemental ;
- le syndicat départemental centralise les candidatures qu'il transmet à la Fédération pour organisation du stage.

Chaque session est dispensée en priorité dans votre département, sur deux journées et pour un groupe de 8 personnes minimum à 18 personnes maximum.

Vos contacts :

Véronique DHALLUIN, Responsable Formation **06.86.07.11.54**

Alain MAZEAU, Responsable Formation Adjoint **07.60.04.64.79**

[Adresse mail : ffpt.cftc.formation@orange.fr](mailto:ffpt.cftc.formation@orange.fr)

Parce que la formation syndicale contribue au développement de notre mouvement, participez !